



Déclaration de la FSU Meuse pour le CTSD Meuse du 9 avril 2020

La société française vit une situation exceptionnelle avec les établissements scolaires dans l'incapacité d'accueillir les élèves. Les personnels assurent tant bien que mal la continuité du service et des enseignements à distance. Cependant le ministère de l'Éducation Nationale n'est pas hors de la société. Afficher l'objectif de la continuité pédagogique est une chose. Chaque jour les autorités sanitaires rappellent la gravité de la situation et demandent le respect strict du confinement. Les consignes sanitaires sont impératives. La FSU réaffirme que la préoccupation principale doit être la santé, la sécurité des élèves et des personnels.

Dans le premier degré, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé à la surprise générale une dotation complémentaire en postes pour la rentrée prochaine afin qu'aucune fermeture de classe n'ait lieu en milieu rural sans l'accord du maire. Pourquoi cet effort soudain n'a-t-il pas été annoncé plus tôt ? Sera-t-il pérenne ? La FSU souhaite que ces efforts concernant la ruralité ne soient pas seulement liés à un état d'urgence mais à une prise de conscience du fait que l'éducation des enfants est un investissement et non un coût. La FSU craint que cette dotation complémentaire ne soit qu'un effet d'annonce en période électorale et ne coûte cher à la Meuse, par la suite, lors des cartes scolaires futures. Ainsi souhaitons-nous, pour le bien de nos élèves, que des élections aient lieu chaque année.

Concernant la carte scolaire du 1^{er} degré en Meuse, nous constatons que malgré les quelques moyens supplémentaires, la logique comptable a de beaux jours devant elle, puisque pour envisager une ouverture, il faut supprimer un poste quelque part, alors que les besoins sont présents aux deux endroits. La FSU ne fera pas de proposition de fermeture en échange d'une ouverture. La FSU revendique le fait que la Meuse puisse ouvrir des postes lorsqu'il y en a besoin sans contrepartie en échange.

Et enfin, la FSU regrette que suite à la carte scolaire, le nombre de titulaires mobiles soit impacté rendant encore plus difficile sur le terrain le fonctionnement quotidien des écoles.

L'incertitude sur la date du déconfinement fait craindre une absence des élèves dans les établissements scolaires lors du 3^{ème} trimestre. En tout cas nous sommes attachés à la réussite de tous les élèves et à ce qu'ils soient traités équitablement, tout particulièrement pour l'obtention des examens.

Concernant le 2nd degré, le recours au contrôle continu pour les sessions 2020 des examens est certainement la moins mauvaise des solutions et permet d'apaiser dès maintenant les inquiétudes légitimes des élèves et de leurs familles.

Pour autant la FSU rappelle son opposition à la prise en compte trop importante du contrôle continu pour l'obtention des diplômes. Nous réitérons notre attachement aux épreuves terminales, nationales et anonymes, seules à même de garantir l'égalité entre les candidats et la valeur des diplômes.

La FSU a beaucoup de mal à imaginer qu'un « soutien scolaire ciblé » au cours des vacances de printemps reposant sur « des séances en visio-conférences ou en audioconférences » puisse permettre de combattre les inégalités. Les élèves qui auraient besoin de ce soutien seront pour une bonne part ceux que le procédé télématique aura déjà laissés sur le côté.

D'ailleurs, encore plus que les années précédentes, les élèves et le personnel enseignants ont besoin de pouvoir se reposer pendant les vacances de printemps qui, pour notre académie, débiteront ce vendredi.

Beaucoup de personnels rencontrent des difficultés de différents ordres dans cette période difficile où ils pratiquent le télétravail sans y avoir été formés. De plus, de par l'autonomie laissée aux hiérarchies locales, les instructions données aux personnels sont variables et données de manières plus ou moins impératives et parfois même en contradiction avec les consignes sanitaires ou la RGPD. C'est pourquoi la FSU demande la tenue d'un CHSCT départemental afin d'évoquer ces problématiques.

Par ailleurs, les organisations syndicales ont été enfin destinataires dans le cadre du CTA de divers documents concernant le second degré dont la liste des compléments de services. Mieux vaut tard que jamais. Ceci dit ces documents sont fournis après la date de clôture des vœux sur SIAM. La FSU regrette de devoir constater que cette politique de communication différée est une entrave à l'action syndicale.

Pour conclure, la FSU réaffirme, une fois de plus que notre service public d'éducation a besoin de moyens, dans le premier comme dans le second degré. La réussite de nos élèves ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Merci pour votre attention.